

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorst.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

UNE GARE CENTRALE

Un bon moyen pour faire disparaître plusieurs traverses à niveau dans le comté de Madawaska et la ville d'Edmundston. — Les autorités doivent faire connaître à la Commission des Chemins de fer notre mauvaise situation sous ce rapport.

UNE DELEGATION SERAIT DANS L'ORDRE

La province de Québec vient d'adopter une mesure très sage à notre avis; c'est celle obligeant les automobilistes à faire un arrêt complet de quelques instants avant de traverser toute voie ferrée.

Si on songe aux nombreux accidents survenus l'an dernier et les années précédentes, aux multiples pertes de vie qui en résultèrent cet acte de prudence rendu obligatoire par la loi vaut bien les quelques instants de retard qu'il occasionne.

Cependant une telle loi mise en vigueur dans le comté de Madawaska causerait des ennuis considérables. Notre condition en rapport avec les traverses à niveau est exceptionnelle et probablement unique au pays. Pour se rendre d'Edmundston à St-Léonard, une distance de vingt-cinq milles, l'automobiliste doit traverser la voie ferrée dix-neuf fois. C'est une route importante où la circulation est intense en été; c'est en effet une portion de la route trans-Canada, allant de Vancouver à Halifax. Aussi les touristes, dès qu'ils sont avertis de la présence de ces nombreuses traverses à niveau, les évitent en circulant par la rive américaine. Il va sans dire que nombre d'automobilistes locaux font de même pour la même raison.

Il nous semble que les citoyens du comté et de la ville d'Edmundston, par la voix de leurs représentants dans les différentes organisations publiques, conseil municipal, conseil de villes, Chambres de Commerce, devraient faire les démarches nécessaires auprès de la Commission des Chemins de fer pour faire un exposé bien à point de cette mauvaise condition afin d'obtenir qu'une partie de la somme destinée à faire disparaître les traverses à niveau au Canada, soit utilisée dans notre comté.

L'occasion est excellente maintenant et il faut savoir s'en saisir sans retard. Tout d'abord la Commission des Chemins de fer est bien disposée à écouter toutes les plaintes et les demandes sur ce sujet. Faire disparaître le plus de traverses à niveau sur les grandes routes, et par là diminuer les dangers de la circulation, est l'un des plus importants articles de son programme actuel. Si nous ne formulons pas nos plaintes et nos demandes nous-mêmes, qui s'en chargera?

Un autre fait dont il faut profiter, et ceci intéresse particulièrement la population de la ville d'Edmundston, c'est que le Canadien Pacifique n'a plus de gare en ville, depuis l'incendie qui a détruit la vieille station en décembre dernier. Les autorités de cet important chemin de fer songent à reconstruire au printemps. Où, et que reconstruiront-ils? C'est leur secret, et une récente entrevue entre quelques membres de la Chambre de Commerce et deux officiers de la compagnie l'a prouvé.

S'il faut en croire certaines déclarations, les trois chemins de fer qui aboutissent en ville ont besoin de plus de terrain pour placer les wagons de fret. Le Canadien National et le Canadien Pacifique manquent particulièrement d'espace. Si la cour du Témiscouata est suffisante pour placer les wagons de fret, les abords de la station sont très réduits, voire même que les autos attendant l'arrivée des convois doivent stationner dans la rue et l'accès pour les piétons est difficile.

On a parlé d'une union du Pacifique avec le Témiscouata, par une addition à la station de ce dernier. Une union de ce genre serait loin de faire honneur à cette puissante compagnie qu'est le Canadien Pacifique; elle ne rendrait pas justice à la population de la ville, tant au point de vue esthétique que commodité. Et le problème du danger qu'offre présentement la voie du Témiscouata pour les adultes et les enfants qui la traversent à tous les jours, serait aggravé par un trafic plus intense sur cette voie.

On a suggéré également une union du Pacifique au Canadien National pour les passagers. Cette idée peut paraître excellente mais elle ne rend pas justice à cette population de plus de deux mille âmes qui réside "chez les Martins" comme il est convenu d'appeler le quartier No. 1. Et d'ailleurs, toutes ces suggestions ont peu de valeur pour augmenter les cours à wagons.

Nous apprenions ces jours derniers, d'une façon non officielle, que le Canadien Pacifique avait une option sur le terrain occupé autrefois par l'hôtel Victoria et les terrains adjacents et qu'un arpenteur avait été chargé de faire des relevés.

Nous nous demandons alors si la ville ne pourrait pas amener les trois chemins de fer à construire une gare centrale à cet endroit, en leur concédant le petit bout de rue qui relie la rue Victoria à la rue de l'Eglise. La gare du Témiscouata disparaissant, la ville pourrait facilement continuer la rue de l'Eglise jusqu'à la rue Victoria, et le circuit ne serait reculer que de quelques cent pieds.

Une gare centrale de ce genre serait nécessairement un bel aspect; ce serait en même temps qu'un ornement pour la ville, une grande commodité pour tous les citoyens.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

PARCS NATIONAUX

Parmi les grandes et belles idées dues aux Américains, celle des Parcs Nationaux mérite une mention spéciale. Elle n'est pas aussi moderne qu'on le croit généralement, car le premier de ces Parcs, celui de Hot Springs en Arkansas, date de 1832. Avant cette époque, il est vrai, il y avait, en Europe, des monuments dits "historiques", mis sous la protection de l'Etat; mais, comme le nom l'indique, ce sont là des édifices—châteaux, églises, etc.—et non des sites curieux ou pittoresques à l'extrême. Aux Etats-Unis, la majorité des 19 National Parks ont été ouverts depuis 1900; sept de ceux-ci entre 1915 et 1919, dont un à Hawaii. Outre ces Parcs proprement dits, il est sept Parcs militaires relevant du Ministère de la Guerre. Ce sont en général les emplacements du fameux champ de bataille de la Guerre Civile. Ce que l'on ne sait pas d'habitude, même aux Etats-Unis, c'est qu'il existe, en dehors des Parcs, des National Monuments. On appelle ainsi, non des cathédrales ou des châteaux comme en France — l'Amérique est trop jeune pour cela; — mais des formations de rochers, des montagnes isolées, des cavernes ou grottes. Les plus connus sont la célèbre Forêt Pétrifiée d'Arizona, les Ponts Naturels de l'Utah, les ruines Aztèques du Nouveau Mexique. On en compte 27 (dont 1 en Alaska), plus 12 moins importants formant des portions de forêts; en sus, deux sont sous l'égide du Ministère de la Guerre. On le voit: c'est là une organisation remarquable, qui est tout à l'honneur de la grande république américaine. L'idée des Parcs Nationaux s'est répandue à l'étranger; mais c'est surtout au Japon qu'elle s'est développée. Dans l'empire du Soleil Levant, en effet, on est actuellement en train de créer sept de ces Parcs, qui comprennent les Alpes Nipponnes, la région dite des sept Etangs d'Hacoe, et plusieurs montagnes. Quelques uns de ces sites sont bien connus des touristes, mais, pour d'autres, ils est nécessaire de pratiquer des voies d'accès.

George Nestler Tricoché.

Pour donner plus d'ampleur à cette suggestion, disons que le Témiscouata abandonnerait sa ligne qui circule dans les rues de la ville pour se servir de la voie du Canadien National jusqu'au "diamond" de Baker-Brook. Nous savons qu'une telle entente avec le C. N. R., serait très facile. Ainsi nous verrions la disparition de quatre traverses à niveau dans les limites de la ville et de grandes possibilités de développement sur la rue Victoria, à l'endroit où passe la voie du Témiscouata actuellement.

Pour être complet ajoutons que l'entente serait idéale si le Canadien Pacifique abandonnait sa ligne de St-Léonard à Edmundston pour se servir de celle du C. N. R. Là nous verrions la disparition de douze à quinze traverses à niveau sur cette route.

Cette suggestion, sans être précise dans tous les détails, montre ce que pourrait l'entente entre les trois chemins de fer qui sont en cause. C'est un projet dans les grandes lignes seulement, car il ne nous appartient pas de dicter à ces compagnies, et ce n'est nullement la notre intention. Mais nous avons l'assurance que le public peut obtenir beaucoup de ces compagnies en leur soumettant des suggestions. C'est d'ailleurs ce que demandaient récemment les officiers de la division locale du Canadien Pacifique.

Voilà donc notre suggestion; elle peut paraître exagérée et irréalisable dans l'ensemble, mais rappelons-nous que Paris s'est construit en un jour et que rien ne nous sera accordé à moins que nous le demandions. Il est toujours de bonne tactique de demander beaucoup et souvenez-vous.

Gaspard BOUCHER.

EN PASSANT

SUR UN VOTE DE M. BLANCHARD

—Vous ne parlerez pas plus que pendant quarante-cinq minutes! C'est la consigne à la Chambre des Communes d'Ottawa. Une clochette manie par le président de la Chambre avertit le député trop loquace qu'il doit s'asseoir. Raison d'économie que ce règlement. Les longs discours du passé ne valaient pas toujours les dépenses qu'ils occasionnaient au pays.

Le député de Madawaska-Restigouche, comme son prédécesseur d'ailleurs, n'a rien à se reprocher sur ce côté. Les longs discours ont été plutôt rares, voire même un mutisme complet depuis quelques années. Il nous est donc impossible de donner une appréciation des paroles du député actuel.

Nous ne pouvons cependant laisser passer la façon dont M. Blanchard a voté récemment sur le bill du divorce. Un journal de Montréal mentionnait son nom comme le seul député de langue française qui ait voté en faveur de ce bill. C'est également ce que nous démontre le hansard.

LA PORTEE DE CE BILL

Le bill Willoughby-Woodsworth voulait imposer à la province d'Ontario des cours de divorce comme nous avons au Nouveau-Brunswick. Après un assez long débat au cours duquel on discuta le principe même du di-

voorce et contre lequel se prononcèrent non seulement les catholiques qui adressèrent la parole, mais plusieurs protestants d'Ontario, dont M. Church pour un. Le bill fut défilé.

Le lendemain, nous pouvions lire dans la chronique parlementaire du "Droit" d'Ottawa que "tous les députés de langue française, moins un, M. Stanislas Blanchard, acadien, député de Restigouche-Madawaska, ont condamné le projet de loi."

Pour une première publicité, avouons que M. Blanchard ne reçoit pas la meilleure. Car d'après le R. P. Forest, dominicain, le bill instituant la dissolubilité du mariage là où elle n'existait pas auparavant, et sans la faire disparaître du Sénat, qui possède le pouvoir, actuellement, de dissoudre n'importe quel lien matrimonial au Canada.

M. Blanchard n'était pas acadien à un vote de parti; c'était un vote libre où l'on a vu des conservateurs se joindre aux libéraux, des protestants s'unir aux catholiques pour battre cette mesure. M. Blanchard a-t-il bien compris ce dont il s'agissait?

J.-G. B.

LE LINIMENT MARTIN

Chez tous les Marchands

Les Meilleures Parfums et Poudres à Toilette sont à la PHARMACIE BREAU

LETTRE PASTORALE

Patrice-Alexandre

Par la Grâce de Dieu et la Faveur du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Chatham. Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles du Diocèse, Salut et Bénédiction dans le Seigneur.

(Suite de la semaine dernière)

Pour entrer dans les détails nous vous dirons, N. T. C. F., que l'éducation catholique est faite de science religieuse et de pratique des vertus chrétiennes. Aussi les parents ont le devoir de donner à leurs enfants la science de la religion et de leur enseigner par la correction des défauts et surtout par le bon exemple l'exercice de la vertu.

La science de la Religion n'est point une science facultative; elle est nécessaire à l'homme, imposée qu'elle est tout d'abord par sa fin. "Tous les hommes s'accordent dans le désir de leur fin dernière qui est la béatitude", nous dit Saint-Augustin. (De Trin, XIII, 3), et "l'homme, ajoute St-Thomas, acquiert sa fin dernière par la connaissance et l'amour de Dieu". (Ia, Ila Q. 1, Art. 8).

La fin ultime et dernière de l'homme ne demande point nécessairement qu'il soit un grand savant, hautement versé dans les lettres ou dans les sciences; mais elle exige inévitablement la science de Dieu et de la Religion. Littérateur, le grand philologue et philosophe, disait et disait vrai que son enfant était plus savant que lui parce qu'il savait son catéchisme, la science à la fois la plus haute et la plus nécessaire de toutes.

Cette science de Dieu est encore imposée à l'homme par le fait de son baptême. Vous avez bien soin N. T. C. F., et vous avez raison, de faire donner le Sacrement de baptême à vos enfants le plus tôt possible après leur naissance, car vous savez que leur âme est entachée de la faute d'Adam, vous voulez ainsi faire laver cette tache par "l'eau et l'Esprit-Saint", et donner à ces enfants une autre naissance, la naissance surnaturelle qui les fait enfants de Dieu.

Enfants de Dieu, ils devront connaître leur Père qui est aux cieux, et le connaissant, ils devront l'aimer et le servir. L'Eglise le sait et Elle leur fait donner des parrains et des marraines à leur baptême, c'est-à-dire, de seconds pères et de secondes mères chargés de leur éducation catholique si les parents devenaient infidèles à ce devoir ou incapables de le remplir. Elle leur impose un nom de Saint qui deviendra leur protecteur et leur guide dans le chemin de la vie si remplis d'ennemis et d'obscurité.

La connaissance de Dieu s'acquiert par l'étude du catéchisme. L'enseigner à leurs enfants, c'est le droit et le devoir stricts et inaliénables des parents. Nous ne pouvons trop insister sur cette parole du Grand Pontife que fut Léon XIII: "C'est une étroite obligation pour les parents d'employer leurs soins et de ne négliger aucun effort pour pénétrer l'éducation de leurs enfants des principes de la Morale Chrétienne." Les principes de la Morale Chrétienne, N. T. C. F., sont contenus dans le catéchisme: c'est là qu'il faut aller les chercher et c'est cette science des principes religieux qu'il faut donner aux enfants. Le Petit Catéchisme c'est le livre des livres: c'est dans ce petit livre de quelques pages qu'on puise la science des sciences, et cette science au moins quant à la lettre et aussi, autant que possible quant aux explications, doit être enseignée aux enfants par les parents. "Les parents de la mère, a dit un saint évêque, doivent être le premier banc de l'école du catéchisme pour l'enfant."

Que les parents, les mères de famille surtout, ne se reposent point uniquement sur le devoir et le zèle des maîtres et maîtresses d'école pour l'enseignement du catéchisme à leurs enfants.

L'étude de la religion, même du catéchisme doit commencer avant que l'enfant soit en âge de fréquenter l'école. Aussitôt que l'âme commence à s'ouvrir aux clartés de la science, c'est la vérité religieuse qu'il faut lui offrir. La foi est entrée dans cette âme au jour de son baptême: elle doit s'y développer et le plus tôt possible par l'enseignement chrétien.

Mais même lorsque l'enfant est arrivé à l'âge scolaire, lorsqu'il fréquente l'école, la mère est encore la meilleure tutrice de son âme, la tutrice nécessaire de son instruction religieuse. Même lorsque l'enfant reçoit à l'école l'instruction religieuse, la mère doit contrôler cette instruction et la compléter.

A plus forte raison, N. T. C. F., devez-vous donner dans vos familles l'instruction catéchistique lorsque, comme c'est le cas dans notre province, cette instruction est injustement bannie de nos écoles.

C'est ici l'occasion de vous enseigner la vérité vis-à-vis de l'éducation que l'enfant doit recevoir dans les écoles. Tout enfant a le droit comme le devoir de connaître Dieu, son créateur et son Sauveur. Il a le droit et le devoir de connaître la vérité sur Dieu, sur la Religion qu'Il a établie sur la terre, sur ses devoirs et obligations vis-à-vis de Dieu.

Dieu a droit à la première place partout. Il est le maître partout, Il est le Roi du monde, des nations comme des individus. Dès lors c'est une injustice de Lui refuser Sa place à l'école pour le reléguer à l'Eglise seulement et c'est un crime sacrilège de vouloir le bannir de l'âme des enfants. Nous vous citons encore la parole si lumineuse et si forte de Léon XIII: "Organiser l'enseignement de manière à lui enlever tout point de contact avec la religion, dit-il, c'est corrompre dans l'âme les germes mêmes de la perfection et de l'honnêteté: c'est préparer une peste et un fléau pour le genre humain. Il faut non seulement que la religion soit enseignée à certaines heures; mais que tout le reste de l'enseignement exhale comme un parfum de piété chrétienne: "Initium sapientie, timor Domini". Vous le voyez, les paroles du grand pape sont la condamnation même du principe qu'il suffit de donner aux enfants une petite demi-heure de Catéchisme en dehors de la classe régulière.

Nous savons qu'en l'état actuel des choses, il nous est difficile à nous catholiques de remédier à ce régime faux et

(suite à la page 6)